

RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50231

Numéro SIREN : 499 037 000

Nom ou dénomination : NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2018 sous le numéro de dépôt 232

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		7 RUE Jean Baptiste Lefort 08000 CHARLEVILLE MEZIERES		Dépôt : 230 Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		4 9 9 0 3 7 0 0 0 0 0 0 2 7		du 30 JAN. 2018			
				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 30/06/2017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 000	AG	94	1 905
		Fonds commercial (I)	AH	5 000	AI		5 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	82 942	AS	67 885	15 056
		Autres immobilisations corporelles	AT	19 351	AU	13 944	5 406
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	6 300	BI		6 300	
TOTAL (II)		BJ	115 593	BK	81 924	33 668	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	37 439	BM	37 439	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	515 209	BY	1 624	513 585
		Autres créances (3)	BZ	7 499	CA		7 499
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	216 398	CG		216 398	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 788	CI		16 788	
	TOTAL (III)	CJ	793 335	CK	1 624	791 710	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	908 928	IA	83 549	825 379	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

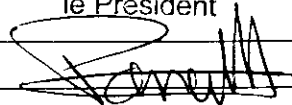
Formulaire obligatoire article 53 A  
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 8 000 .....)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	213 134	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	237 880	
	Subventions d'investissement	DJ	1 815	
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	461 631
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 277	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	217 546	
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 924	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	363 747	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	825 379	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	363 747		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\* Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 751 007	FE	FF	1 751 007	
		FG		FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 751 007	FK	FL	1 751 007	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	36 528	
	Autres produits (1) (11)				FQ	162	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	1 789 699
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	420 357	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	( 23 301)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	647 003	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 123	
	Salaires et traitements*				FY	252 177	
	Charges sociales (10)				FZ	124 118	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	9 411
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	1 384		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	1 440 274	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	349 424	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	91
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	91	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 91)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	349 333	

Certifié conforme  
le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	125		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	13 226		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	13 351		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	16 256		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	8 018		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	24 275		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	( 10 923)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	100 529		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 803 050		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 565 170		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	237 880		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	40 961	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 900	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
				obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels jointe en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

**Comptes annuels**

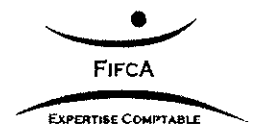
**2017**

**Période du 01/07/2016 au 30/06/2017**

Annexe des comptes annuels

Certifié conforme

à l'original



**F.I.F.C.A Sedan**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 825 379 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 237 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 932 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

## Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 000			5 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 000		2 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 000</b>	<b>2 000</b>		<b>7 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 692		750	82 942
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 299			1 299
- Matériel de transport	7 611	7 887	9 107	6 391
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 358		696	11 662
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>104 960</b>	<b>7 887</b>	<b>10 553</b>	<b>102 294</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 300			6 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 300</b>			<b>6 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>116 260</b>	<b>9 887</b>	<b>10 553</b>	<b>115 594</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

30/06/2017

Éléments achetés	5 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

<b>Total</b>	<b>5 000</b>
--------------	--------------

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		94		94
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>94</b>		<b>94</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 078	8 409	601	67 886
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 299			1 299
- Matériel de transport	7 611	21	1 507	6 125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 061	887	426	6 522
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>75 048</b>	<b>9 317</b>	<b>2 534</b>	<b>81 831</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>75 048</b>	<b>9 411</b>	<b>2 534</b>	<b>81 925</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 545 798 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 300		6 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	515 210	515 210	
Autres	7 499	7 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 788	16 788	
<b>Total</b>	<b>545 798</b>	<b>539 498</b>	<b>6 300</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	539
<b>Total</b>	<b>539</b>

titres composant le capital social au début d'exercice : nombre 800 valeur nominale 10

titres composant le capital social à la fin de l'exercice : nombre 800 valeur nominale 10

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SC JFP 08700 NOUZONVILLE	90,00	720,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
DAY LAURENT 08000 LA FRANCHEVILLE	10,00	80,00

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>		<b>800</b>		<b>800</b>

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	29 253		27 628	1 625
<b>Total</b>	<b>29 253</b>		<b>27 628</b>	<b>1 625</b>
Exploitation			27 628	

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 363 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 277	1 277		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 547	217 547		
Dettes fiscales et sociales	144 924	144 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>363 748</b>	<b>363 748</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 025			
(**) Dont envers les associés				

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE		16 788	
<b>Total</b>		<b>16 788</b>	

## Capital social et charges à payer

### Détail des charges à payer

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	2	9
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	2	9
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 990	6 428
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 990	6 428
Dettes fiscales et sociales	3 551	4 614
CONGES A PAYER	544	1 335
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	842	1 124
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 165	2 155
Autres dettes		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 543</b>	<b>11 050</b>

## Produits à recevoir et CCA

## Détail des produits à recevoir

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	539	
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	539	
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
<b>Total général</b>	<b>539</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Engagements donnés

Montant en  
euros

Engagements de crédit-bail mobilier

76 660,00

**Total****76 660,00**

Dont concernant :

# **Luc CHARLIER**

*Commissaire aux Comptes*

*Inscrit près de la Cour d'Appel de REIMS*

*1 bis, rue de Lorraine*

*08000 CHARLEVILLE-MEZIERES*

*Téléphone : 03.24.56.30.90*

*Télécopieur : 03.24.56.20.64*

## **NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET**

*SAS au capital de 8 000 €*

*7, rue Jean-Baptiste Lefort*

**08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**



NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET

*SAS au capital de 8 000 €*

*7, rue Jean-Baptiste Lefort*

*08000 CHARLEVILLE-MEZIERES*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

*SUR LES COMPTES ANNUELS*

*EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017*

*Aux associés,*

**I. Opinion**

*En exécution de la mission qui m'a été confié par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.*

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.*

**II. Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

*J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.*

*Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.*



## Indépendance

*J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.*

### **III. Justification des appréciations**

*En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.*

### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

*J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.*

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

*Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.*

*Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.*



**VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

*Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.*

*Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.*

*Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.*

*Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.*

*Fait à Charleville-Mézières,  
Le 11 Décembre 2017.*





*ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes*

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.*

*En outre :*

*❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

*❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

*❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

*❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

*❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*





# Bilan actif

NELLE STE BRASSEUR MISSET

Etats de synthèse au 30/06/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/17
<b>ACTIF</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Concessions, brevets et droits assimilés	2 000,00	94,44	1 905,56
Fonds commercial	5 000,00		5 000,00
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Installations techniques, matériel et outillage	82 942,43	67 885,74	15 056,69
Autres immobilisations corporelles	19 351,25	13 944,78	5 406,47
<b>Immobilisations financières</b>			
Autres immobilisations financières	6 300,00		6 300,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>115 593,68</b>	<b>81 924,96</b>	<b>33 668,72</b>
<b>Stocks</b>			
Matières premières et autres approv.	37 439,27		37 439,27
<b>Créances</b>			
Clients et comptes rattachés	515 209,91	1 624,74	513 585,17
Fournisseurs débiteurs	2 316,77		2 316,77
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 595,38		3 595,38
Autres créances	1 587,05		1 587,05
<b>Divers</b>			
Disponibilités	216 398,25		216 398,25
Charges constatées d'avance	16 788,45		16 788,45
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>793 335,08</b>	<b>1 624,74</b>	<b>791 710,34</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>908 928,76</b>	<b>83 549,70</b>	<b>825 379,06</b>

COMPTES ANNEXES  
AU RAPPORT  
Lu CHARRIER  
Commissaire aux Comptes

# Bilan passif

NELLE STE BRASSEUR MISSET

Etats de synthèse au 30/06/2017

	Net au 30/06/17
<b>PASSIF</b>	
Capital social ou individuel	8 000,00
Réserve légale	800,00
Autres réserves	213 134,43
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>237 880,97</b>
Subventions d'investissement	1 815,67
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>461 631,07</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<i>Emprunts</i>	1 277,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 277,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 546,51
<i>Personnel</i>	13 631,45
<i>Organismes sociaux</i>	27 746,14
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	15 093,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	86 288,89
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 165,00
Dettes fiscales et sociales	144 924,48
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>363 747,99</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825 379,06</b>

COMPTES ANNEXES  
AU RAPPORT  
L'AN 2017  
Commissaire aux Comptes



# COMPTE DE RESULTAT

NELLE STE BRASSEUR MISSET

Etats de synthèse au 30/06/2017

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois
<b>PRODUITS</b>	
Production vendue	1 751 007,87
Subventions d'exploitation	2 000,00
Autres produits	36 691,45
<b>Total</b>	<b>1 789 699,32</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>	
Achats de m.p & aut.approv.	420 357,83
Variation de stock (m.p.)	-23 301,27
Autres achats & charges externes	647 003,21
<b>Total</b>	<b>1 044 059,77</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>745 639,55</b>
<b>CHARGES</b>	
Impôts, taxes et vers. assim.	9 123,48
Salaires et Traitements	252 177,70
Charges sociales	124 118,14
Amortissements et provisions	9 411,41
Autres charges	1 384,11
<b>Total</b>	<b>396 214,84</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>349 424,71</b>
Charges financières	91,33
<b>Résultat financier</b>	<b>-91,33</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>349 333,38</b>
Produits exceptionnels	13 351,66
Charges exceptionnelles	24 275,07
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-10 923,41</b>
Impôts sur les bénéfices	100 529,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>237 880,97</b>

COMPTES ANNUELS  
AU 30/06/2017  
Inc 02183  
Commissaire aux Comptes



## Règles et méthodes comptables

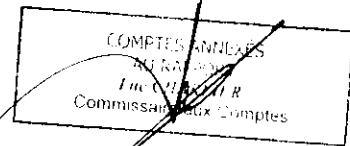
Désignation de la société : SAS NELLE STE BRASSEUR MISSET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 825 379 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 237 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.



## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTES ANNEXÉS  
AU RAPPORT  
Luc CHARLIER  
Commissaire aux Comptes

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 932 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

## Règles et méthodes comptables

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

COMPTES ANNEXES  
AU RAPPORT  
Luc HILLET  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 000			5 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 000		2 000
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 000</b>	<b>2 000</b>		<b>7 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 692		750	82 942
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 299			1 299
- Matériel de transport	7 611	7 887	9 107	6 391
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 358		696	11 662
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>104 960</b>	<b>7 887</b>	<b>10 553</b>	<b>102 294</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 300			6 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 300</b>			<b>6 300</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>116 260</b>	<b>9 887</b>	<b>10 553</b>	<b>115 594</b>

COMPTES ANNEXES  
AU RAPPORT  
Luc ULLMANN  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

	30/06/2017
Éléments achetés	5 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>5 000</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		94		94
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>94</b>		<b>94</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	60 078	8 409	601	67 886
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 299			1 299
- Matériel de transport	7 611	21	1 507	6 125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 061	887	426	6 522
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>75 048</b>	<b>9 317</b>	<b>2 534</b>	<b>81 831</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>75 048</b>	<b>9 411</b>	<b>2 534</b>	<b>81 925</b>

COMPTES ANNUELS  
AU RAPPORT  
Luc CHARBONNIER  
Commissaire aux Comptes

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 545 798 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 300		6 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	515 210	515 210	
Autres	7 499	7 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 788	16 788	
<b>Total</b>	<b>545 798</b>	<b>539 498</b>	<b>6 300</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
<b>Produits à recevoir</b>			
			Montant
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC			539
<b>Total</b>			<b>539</b>

titres composant le capital social au début d'exercice : nombre 800 valeur nominale 10

titres composant le capital social à la fin de l'exercice : nombre 800 valeur nominale 10

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SC JFP 08700 NOUZONVILLE	90,00	720,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
DAY LAURENT 08000 LA FRANCHEVILLE	10,00	80,00

COMPTES ANNUELS  
AU 30/06/2017  
Luc CHARRIER  
Commissaire aux Comptes

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>		800		800

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	29 253		27 628	1 625
<b>Total</b>	29 253		27 628	1 625
Exploitation			27 628	

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 363 748 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		1 277	1 277	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 547	217 547		
Dettes fiscales et sociales	144 924	144 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>363 748</b>	<b>363 748</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice		5 025		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE		16 788	
<b>Total</b>		<b>16 788</b>	

COMPTES ANNUELS  
AU 30/06/2017  
L.R. 03/07/08  
Commission aux Comptes

## Capital social et charges à payer

## Détail des charges à payer

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit	2	9
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	2	9
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 990	6 428
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 990	6 428
Dettes fiscales et sociales	3 551	4 614
CONGES A PAYER	544	1 335
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	842	1 124
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 165	2 155
Autres dettes		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 543</b>	<b>11 050</b>

COMPTES ANNEXÉS  
AU RAPPORT  
FISCAL  
Commission aux Comptes

## Produits à recevoir et CCA

## Détail des produits à recevoir

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC		539
Valeurs mobilière de placement		539
Disponibilités		
<b>Total général</b>		<b>539</b>

COMPTES ANNEXES  
AU PATRIMOINE  
DE LA SAS NELLE STE  
BRASSEUR  
Commissaire aux Comptes

**Notes sur le compte de résultat**

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

**Rémunération des commissaires aux comptes**

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

COMPTES ANNEXES  
AU RAPPORT  
F. I. F. C. A  
Commissaire aux Comptes

**Engagements donnés**

	<b>Montant en euros</b>
Engagements de crédit-bail mobilier	76 660,00
<b>Total</b>	<b>76 660,00</b>

~~COMPTES ANNUELS  
AU RAPPORT  
Luc CHIFFREUR  
Commissaire aux Comptes~~

Dont concernant :

NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET  
Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000 Euros  
Siège Social : 7, rue Jean-Baptiste Lefort  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS SEDAN B 499.037.000  
\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 28 DECEMBRE 2017**  
**Appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le**  
**30 Juin 2017**

Monsieur,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 30 Juin 2017.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Juin 2017 vous sont présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice 2017 n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2017, il a été pratiqué les investissements suivants :

- concess.brevets logiciels.....	2 000.00 €
- matériel de transport.....	280.01 €

Il a été procédé à des sorties d'actif :

- matériel de transport.....	9 107.41 €
- matériel et outillage.....	750.00 €
- matériel informatique.....	695.83 €

De ce fait, la valeur brute des immobilisations s'établit à la clôture de l'exercice à 115 593.68 €, de laquelle il résulte après amortissement une valeur nette de 33 668.72 €. La valeur nette des immobilisations, à la clôture de l'exercice précédent s'établissait à 41 211.46 €.

L'actif circulant s'établit au 30 Juin 2017 à 791 710.34 € contre 909 106.83 € au 30 Juin 2016.

En contrepartie, les dettes ressortent en clôture à 363 747.99 contre 675 008.19 l'exercice précédent.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce, il est signalé que le solde des comptes fournisseurs ressort à 206 239.61 € au 30 Juin 2017 et à 300 205.89 € au 30 Juin 2016.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 30 Juin 2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Délais de paiement	Montants
30 jours	59 144.27
45 jours	12 098.19
60 jours	1 094.32
Autres délais	133 902.83

Au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2017, notre chiffre de production s'élève à 1 751 007.87 € par rapport au chiffre de production de l'exercice précédent qui s'élevait à un montant de 1 812 608.46 €.

Les charges d'exploitation, ramenées en proportion du chiffre d'affaires, se décomposent de la façon suivante :

	Ex. 30.06.17	Ex. 30.06.2016
- achats de m.p et aut. Approv.....	24.01 %	27.68 %
- variation de stocks (m.p).....	- 1.33 %	0.02 %
- autres achats et charges externes.....	36.95 %	34.76 %
- impôts et taxes.....	0.52 %	0.70 %
- charges de personnel.....	21.49 %	22.00 %
- amortissements.....	0.54 %	1.97 %
- autres charges.....	0.08 %	0.02 %

Le résultat courant avant impôts s'établit à 349 333.38 € contre 246 792.21 € l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés, l'exercice clos le 30 Juin 2017 se traduit par un bénéfice de 237 880.97 €.

Nous avons procédé au cours de l'exercice à des remboursements d'emprunts pour un montant global de cinq mille vingt quatre euros (5 024 €).

Le tableau des résultats financiers vous permet comme habituellement une perception globale de l'évolution de la Société.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 237 880.97 € que nous proposons d'affecter à la distribution de dividendes.

Nous vous proposons la distribution d'un dividende d'un montant de 450 000 € se décomposant de la façon suivante :

- A la distribution de dividendes pour	237 880.97
- Par prélèvement sur le poste « Autres Réserves » pour	212 119.03
	-----
	450 000.00 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 562.50 € par action. Il sera mis en paiement à compter du 28 Décembre 2017.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

	Nombre d'actions	Dividendes par action	Abattement par action
2013/2014	800	713.00	285.20
2014/2015	800	275.00	110.00
2015/2016	800	62.50	25.00

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément à l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice n'ont pris en charge aucune dépense à caractère somptuaire et n'ont pratiqué aucun amortissement sur véhicule de tourisme.

Prise de participation :

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-2 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune prise de participation ou prise de contrôle dans une autre société n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Activité en matière de recherche et de développement :

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce :

Vous allez prendre connaissance du rapport général du commissaire aux comptes.

Par ailleurs, vous aurez à statuer sur le rapport spécial établi par Monsieur Luc CHARLIER commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du code de commerce. A cet égard, nous vous précisons que les conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiquées au commissaire aux comptes.

Evolution prévisible et perspective d'avenir :

Le chiffre d'affaires au 30 Juin 2017 s'élève à 1 751 007.87 € soit une diminution de 3.40 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 Juin 2016 qui s'élevait à 1 812 608.46 €.

Pour le prochain exercice qui clôturera le 30 juin 2018, nous envisageons de céder notre activité.

Après lecture du présent rapport, nous vous demandons de bien vouloir nous manifester votre confiance en adoptant les résolutions que nous vous proposons en annexe et dont nous allons vous donner lecture.

Le Président,

Jacky PONCELET



**NOUVELLE SOCIETE BRASSEUR MISSET**  
**Société par actions simplifiée au capital de 8 000 €**  
**Siège Social : 7, rue Jean Baptiste Lefort**  
**08000 CHARLEVILLE MEZIERES**  
**RCS SEDAN B 499.037.000**

\*\*\*\*\*

**ARTICLE L 223-26**

Proposition d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2016/2017 clos le 30 Juin 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés a voté l'affectation du résultat s'élevant à 237 880.97 € de la façon suivante :

- A la distribution de dividendes pour 237 880.97 €

L'Assemblée Générale Ordinaire a précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

	Nombre d'actions	Dividendes par action	Abattement par action
2013/2014	800	713.00	285.20
2014/2015	800	275.00	110.00
2015/2016	800	62.50	25.00

Fait à CHARLEVILLE MEZIERES, le 28 Décembre 2017

Le Président,

Jacky PONCELET

